Histoire et méthodes de l'Archéologie 1

Infos pratiques

- **ECTS** : 4.5
- **Nombre d'heures** : 42.0
- **Langue(s) d'enseignement** : Français
- **Niveau d'étude** : BAC +2
- **Période de l'année** : Enseignement troisième semestre
- **Méthodes d'enseignement** : En présence
- **Forme d'enseignement** : Cours magistral et Travaux dirigés
- **Ouvert aux étudiants en échange** : Oui
- **Campus** : Campus de Nanterre
- **Composante** : Sciences sociales et administration
- **Code ELP** : 5H3MA01P

Présentation

Ce cours a pour objectif de définir la discipline archéologique et de retracer l'histoire de sa constitution, depuis l'Antiquité jusqu'au début du XXIe siècle. Il s'agira d'interroger les fondements de l'archéologie, les conditions de son émergence en tant que discipline scientifique, ainsi que les processus de théorisation et de législation ayant conduit à la mise en place d'un cadre de protection du patrimoine archéologique. L'exploration archéologique de la Grèce aux XIXe s. et dans les premières décennies du XXe s. fait l'objet d'un développement spécifique. Dans un second temps, l'enseignement précisera le cadre d'intervention des archéologues en France, à travers la présentation des principaux acteurs institutionnels, des structures de recherche et d'intervention, ainsi que des dispositions législatives et réglementaires relevant notamment du Code du patrimoine.

Objectifs

Connaissance des grandes étapes de l'histoire de l'archéologie, de ses enjeux contemporains, de ses institutions, de son cadre législatif et réglementaire ; débat sur la distinction entre archéologie et patrimoine et sur la place que peut y trouver l'archéologue.

Évaluation

Session 1

Formule standard

Deux évaluations de TD en contrôle continu (coefficient 1) et un examen sur table durant la session d'examen (2h, coefficient 2) (questions de cours, commentaires de documents et/ou dissertation).

Formule dérogatoire

Une épreuve écrite sur table de deux heures (questions de cours, commentaires de documents et/ou dissertation).

Session 2

Une épreuve écrite sur table de deux heures (questions de cours, commentaires de documents et/ou dissertation).

Pré-requis nécessaires

Conditions générales de la Licence mention histoire de l'art. Inscription en L2 après avoir validé la Licence 1 ou par équivalence après avis de la Commission Pédagogique de notre département. Disposer de repères généraux en histoire et en histoire de l'art occidental.

Compétences visées

Savoir définir l'archéologie comme discipline scientifique et identifier ses objets, méthodes et finalités.

Retracer les grandes étapes de l'histoire de l'archéologie, de l'Antiquité au XXI^{e} siècle.

Expliquer les conditions intellectuelles, scientifiques et politiques ayant conduit à l'émergence de l'archéologie moderne.

Comprendre l'évolution des politiques de protection et de conservation du patrimoine archéologique.

Connaître le cadre législatif et réglementaire applicable à l'archéologie en France, notamment les dispositions du Code du patrimoine.

Identifier les principaux acteurs institutionnels de l'archéologie française (État, collectivités, organismes de recherche, opérateurs).

Comprendre les modalités d'intervention des archéologues dans les domaines de la recherche, de l'archéologie préventive et programmée et de la gestion patrimoniale.

Analyser les enjeux contemporains liés à la protection, à la valorisation et à la transmission du patrimoine archéologique.

Examens

Dans le cadre de cet EC, l'usage de l'IA pour aider à la réalisation des travaux de contrôle continu soumis à évaluation est interdit. Vous n'avez pas le droit de faire appel à une IA générative à des fins de documentation, recherche d'idées, construction, rédaction ou édition(hors usages de recherche web augmentée, de correction orthographique et syntaxique).

Bibliographie

Une bibliographie complète sera déposée dès la première séance sur Cours en Ligne.

Ressources pédagogiques

Sur Cours en Ligne : diaporamas, bibliographie...

Contact(s)

> Philippe Jockey

Responsable pédagogique
pjockey@parisnanterre.fr

> Mathieu Linlaud

Responsable pédagogique
mlinlaud@parisnanterre.fr